

Les Rencontres de la Médecine Thermale en Occitanie

Lamalou-les-Bains - 21 février 2026

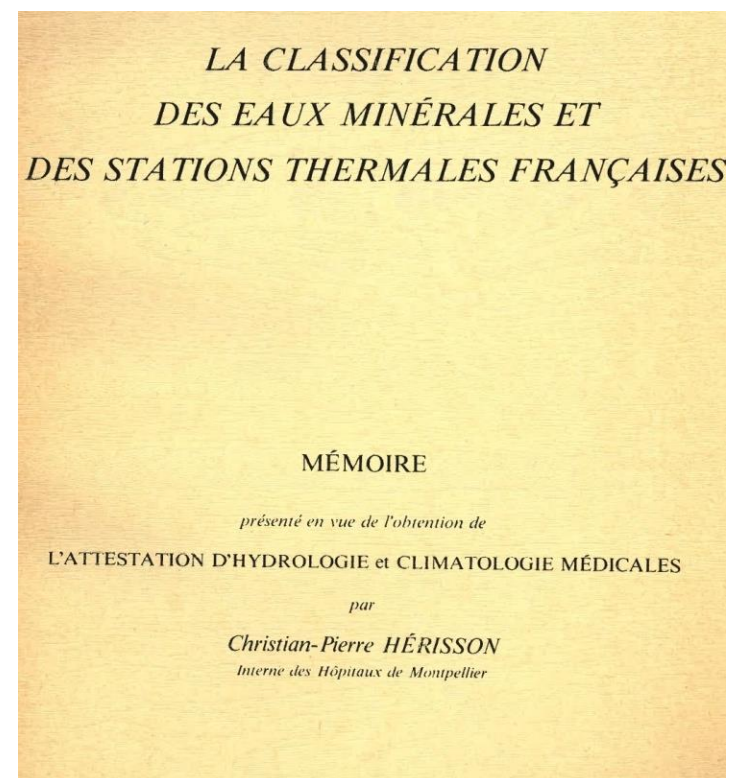
La Médecine Thermale : aujourd'hui... et demain ?

Pr Christian HÉRISSON - *Université de Montpellier*
Président de la Société Française de Médecine Thermale
Coordonnateur du Collège des Enseignants en Médecine Thermale
Président de la Fédération Thermale et Climatique Française
Administrateur de l'Afreth





Un engagement de 40 ans en Médecine Thermale Hydrologie et Climatologie Médicales



PROBLÈMES EN MÉDECINE DE RÉÉDUCATION
10

HYDROTHÉRAPIE ET KINÉBALNÉOTHÉRAPIE

sous la direction de
Ch. HÉRISSON et L. SIMON


MASSON

PROBLÈMES EN MÉDECINE DE RÉÉDUCATION
14

CRÉNOTHÉRAPIE ET RÉADAPTATION

sous la direction de
Ch. HÉRISSON


MASSON

PROBLÈMES EN MÉDECINE DE RÉÉDUCATION
24

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE VIE

sous la direction de
C. HÉRISSON et L. SIMON


MASSON



Colloques Médecine Thermale EMPR – Montpellier
Journées de formation professionnelle



- 2017 - Médecine thermique / Médecine physique : quelles complémentarités ?
Approches comparées par pathologies**
- 2018 - Thermalisme : nouveaux enjeux, nouvelles orientations.
La cure thermique : un lieu de prévention et d'éducation du patient**
- 2019 - Maladies Chroniques en Médecine Thermale**
- 2021 - Place potentielle de la Médecine Thermale dans les suites de la Covid-19**
- 2022 - Médecine Thermale et douleur chronique**
- 2023 - Échanges en Médecine Thermale et Créno-Balnéothérapie**
- 2024 - Prescription médicale et Médecine Thermale**

Enseignement de la Médecine Thermale à l'Université de Montpellier

- **Attestation Nationale d'Hydrologie et Climatologie Médicales (1980-1987)**
- **Capacité d'Hydrologie et Climatologie Médicales (depuis 1988)**
- **DU puis**
DIU de Pratique Médicale en Station Thermale (depuis 2016)
- **DU Agent du Thermalisme (1980)**

Collège des Enseignants de Médecine Thermale Hydrologie et Climatologie Médicales (2022)

CEMTh



Les structures du thermalisme

Fédération Thermale et Climatique Française *FTCF*

- **Conseil National des Établissements Thermaux = CNETh**
- **Association Nationale Maires Communes Thermales = ANMCT**
- **Fédérations Régionales**
- **Acteurs médicaux et scientifiques :**
 - Société Française de Médecine Thermale - SFMTh
 - Collège des Enseignants en Médecine Thermale - CEMTh
 - Syndicat National des Médecins Thermaux - SNTh
 - Association Française Recherche Thermale - AFRETh
 - Association Française Techniques Hydrominérales – AFTH
 - Instituts de Recherche...

QUELQUES DEFINITIONS

-Thermalisme :

- « science de l'utilisation et de l'exploitation des eaux minérales ». En fait tout ce qui concerne l'organisation, l'aménagement et l'exploitation des stations thermales.

- Cure thermale : c'est un acte médical

- « ensemble complexe des moyens de traitement qui sont mis en œuvre pendant le séjour du patient (le curiste) dans la station thermale ».

- Crénothérapie :

- « traitement par les eaux de source ». En pratique : utilisation thérapeutique des cures thermales.

- Pélothérapie :

- « traitement par les boues thermales ».

- Stations thermales :

- Ville ou village doté de un ou plusieurs établissements thermaux

- Établissement thermal :

- structure où sont effectués les soins thermaux (bains, douches, cure de boisson, piscine, techniques diverses...)

Le Thermalisme : quelques chiffres

97 Stations - 1 centaine d'Établissements thermaux

2025 => 465 000 cures conventionnées

Occitanie = 32%

Balaruc > 50 000 curistes : 1^{ère} station thermale française

3 stations occitanes parmi les 12 plus importantes :

Balaruc - Amélie - Lamalou

Orientations = Locomoteur ++

RH : 81% - PHL : 3% - NEU : 1,5% - VR : 5,5%

Coût = 255 millions d'euros en 2024 (0,1% CSBM)



« Médecine Thermale »



Dimension sanitaire du Thermalisme

- Opérateurs thermaux
- Acteurs de Santé : médecins thermaux
autres professionnels



Partie de la ***Thérapeutique Médicale***
basée sur les cures thermales :

- Structures universitaires
- Collèges de spécialités

La Cure Thermale en Pratique

Les agents crénothérapiques

= moyens naturels utilisés pour traiter en milieu thermal

—> Eau minérale => « Médicament thermal »

➤ *Composition chimique :*

—> bicarbonatées, sulfurées, sulfatées...

➤ *Propriétés physiques :*

—> température —> thermalité

—> tonicité = principe d'Archimède

P.hydrostatique / Résistance hydrodynamique

—> Autres moyens : boues, gaz, vapeurs

La Cure Thermale en Pratique

Les techniques de cure

- **Hydrothérapie :**

- cure interne : ingestion d'eau - cure de boisson
- cure externe : balnéothérapie - douches

- **Pélothérapie :** cataplasmes

- **Vapeurs - gaz :** étuves, inhalations

- **Approches rééducatives :** massages, mobilisations

- **Pratiques médicales complémentaires**

AUTRES APPROCHES :

Il s'agit de pratiques non spécifiques du milieu thermal mais qui peuvent être développées très largement au cours des cures :

- **Cure de repos**
- **Activités physiques adaptées**
- **Mesures diététiques**
- **Education à la santé**
- **Education Thérapeutique**

—> Cadre thermal : lieu idéal pour ré-apprentissage hygiène de vie

LA CURE THERMALE

Une unité de lieu : La station thermale
L'établissement thermal

Une unité de temps : 3 semaines, rythme annuel

Une unité d'action :

- Programme de soins thermaux
- Approches thérapeutiques complémentaires

PLACE DE LA CRENOTHERAPIE EN THÉRAPEUTIQUE ?

La cure thermale : un lieu de soins

LES INDICATIONS

⇒ Les affections chroniques et invalidantes : locomotrices ++

- Soulager (action antalgique)
- Améliorer les fonctions (locomotrice, respiratoire, ...)
- Diminuer déficiences, incapacités
- Améliorer qualité de vie
- Prévenir l'aggravation (éducation santé, ETP)

La cure thermique : un lieu de dépistage

—> Rôle du médecin thermal

- Découvrir une pathologie sous-jacente
- Parfois contre-indication à la cure

—> Dépistage de la fragilité (sujet âgé)

La cure thermale : un lieu d'Éducation à la Santé

— Conférences :

- activité physique
- sommeil
- nutrition
- sevrage tabagique
- ...

— Programmes ETP (Education Thérapeutique du Patient)

La cure thermale : un lieu de Rééducation fonctionnelle ?

- **Rôle du kinésithérapeute**
- **Massages – Hydrokinésithérapie**
- **La cure une étape intermédiaire :**
 - **Kinésithérapie ambulatoire**
 - **Séjour en centre de rééducation**

La cure thermale : un lieu de Réhabilitation

- Ex 1 : Cures thermales *post cancer du sein*
- Ex 2 : Prise en charge du *Burn out*
- Ex 3 : Cures *Post-Covid*

La cure thermale : un lieu de Prévention

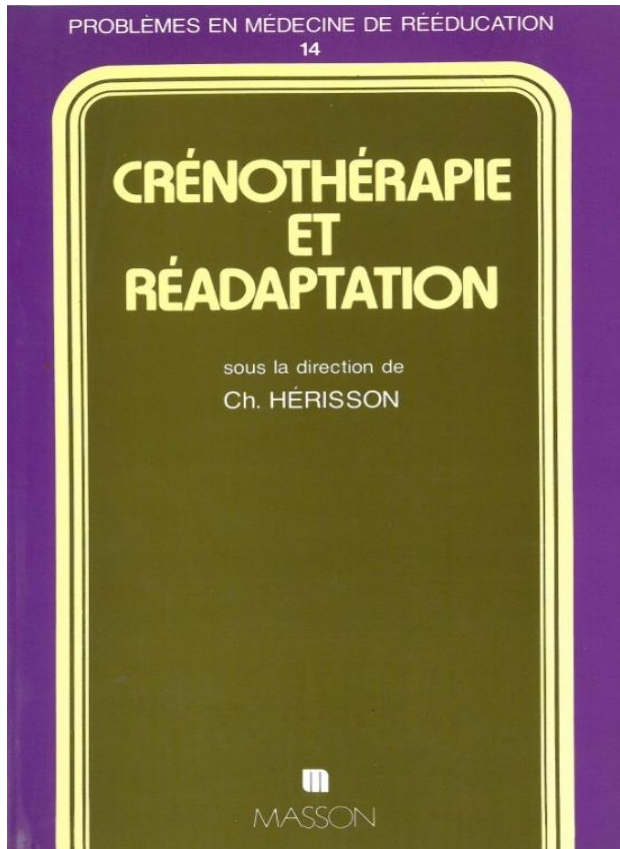
Prévention et cadre thermal : *des spécificités*

- Curiste : patient chronique - âge moyen 60 ans
- Cure : période de 3 semaines ➤ Santé
- Rupture avec le quotidien
- Répétition annuelle (œil neuf, suivi...)
- Dynamique de groupe
- Ambiance conditionnée favorable à l'acquisition de nouvelles règles d'hygiène de vie

Cure thermique : Mode d'Action ?

- Complexe, multifactoriel
- Démarche active volontaire
- Effets liés aux propriétés physiques ou chimiques des eaux, des gaz, des vapeurs : « médicament thermal »
- Effets généraux :
 - Environnement et repos
 - Rupture avec le quotidien
 - Ambiance conditionnée
- Crénoréadaptation

Du « médicament thermal » à la « crénoréadaptation »



« Le patient devenu curiste se retrouve durant 3 semaines dans « une ambiance conditionnée » favorable à l'acquisition de nouvelles règles d'hygiène de vie »

« L'éducation alimentaire, l'enseignement de règles simples d'économie articulaire, l'incitation à un exercice physique minimum, l'essai de désintoxication tabagique, sont autant d'objectifs variés que l'on peut ambitionner en milieu thermal »

Cure thermique : en synthèse

- Alternative non médicamenteuse, ne s'oppose aux thérapeutiques conventionnelles
- A intégrer dans un schéma thérapeutique global, déterminer le « **moment thermal** »
- Démarche médicale +++
- S'adresse à des patients chroniques
- Prescrite par un médecin : **le médecin traitant**
- Suivi par un médecin : **le médecin thermal**

La prescription de la cure par le médecin traitant

Tenir compte :

- **Profil du patient**
- Pathologie concernée → **indication**
- **Contre-Indications** éventuelles
- **Objectifs** : antalgie, gain fonctionnel, prévention, éducation, ...

Mentionner :

- **Orientations** : RH, VR, PHL, NEU, PSY, DERM, AMB, MCA, GYN, TDE, AU, AD
- **Station** ?
- **Établissement thermal** ?
- **ALD** ?
- Hospitalisation ?
- Rapport AT ou MP ?

Le suivi de la cure par le Médecin Thermal

Rôles +++

- Pratique exclusive ou mixte
- *Prescription* soins thermaux
- *Surveillance* de la cure
- Réalisation des soins *Pratiques Médicales Complémentaires*
- Acteur de l'*Éducation* ou de la *Prévention*
(cures spécifiques, éducation santé, ETP, ...)
- Acteur de la *Recherche*
- Impliqué dans la *Formation*

Cure thermale : dimension sanitaire

Bien différencier +++

- Thermalisme Médical :
 - Curiste = Maladie Chronique
 - « *Mieux Être* »
- Tourisme de Santé
 - « *Bien Être* »

Mais : parfois complémentaires...

Cure thermale = Acte Médical

La dimension MEDICALE est la valeur ajoutée de la Cure Thermale qui justifie sa prise en charge.

Une démarche de santé pluriprofessionnelle :

→ Le médecin thermal

→ Les autres professionnels de santé et de soins

MK - Agents thermaux

Infirmiers - APA - Diététicien.nes - ...

→ *Programme de soins thermaux adaptés*

Une priorité : assurer la pérennité du Thermalisme Social

- Depuis la création de la Sécurité Sociale (1947)
- Régulièrement remis en question
- La prise en charge ne concerne que :
 - Soins cures conventionnées : 18 jours / 3 semaines
mais pas → Cures courtes
→ Programmes spécifiques
 - *Même pris en charge, le séjour thermal à un coût
significatif pour les curistes.*

La Médecine Thermale :
et demain ? : les défis

La Formation

Former le Corps Médical

→ *Les Médecins traitants*

=> les Prescripteurs de la cure

x Information obligatoire au cours du cursus médical :

→ 2^e ou 3^e cycle spécialisé

→ *Les Médecins thermaux*

x Besoin minimum ≈ 60 par an

→ **Pérenniser l'Enseignement Universitaire** au sein des Facultés de Médecine et de Santé

→ **Former et Sensibiliser les autres Acteurs de soins**

La Recherche

→ Poursuivre l'effort de Recherche et surtout démontrer le *Service Médical Rendu*

→ Nécessité de *synergie* et de *coopération* :

- Acteurs du Thermalisme = AFRETh
- Société Française de Médecine Thermale = SFMTh
- Structures de Recherche :
 - Instituts thermaux
 - Universités

→ Se préparer à une *évaluation de la HAS*

Évaluation du SMR des cures thermales par la HAS

La HAS se prononce indication par indication :

1. La gravité et le caractère chronique de l'affection

- Arthrose, lombalgies chroniques, fibromyalgie, etc...

2. Le bénéfice clinique démontré

- Amélioration des symptômes (douleur, mobilité, qualité de vie)
- Effet durable après la cure (souvent évalué à 3-6 mois)
- Données issues d'essais cliniques ou d'études observationnelles

3. Le rapport bénéfice / contraintes

- Effets indésirables (rares)
- Durée (18 jours), déplacements, fatigue

4. La place dans la stratégie thérapeutique

- Souvent en complément des traitements médicamenteux
- Alternative non médicamenteuse quand les traitements sont insuffisants

5. L'intérêt en santé publique

- Diminution de la consommation d'antalgiques / AINS
- Réduction des arrêts de travail ou de rechutes

Conclusion de la HAS :

- Le SMR est jugé suffisant pour certaines indications → **remboursement**
- Insuffisant pour d'autres → **pas de prise en charge**

Autres Défis = Actualiser - Évoluer

- Assurer une *exigence de qualité* dans les programmes de soins thermaux
- Actualisation du *Guide des Bonnes Pratiques Thermales*
- *Diversifier l'offre des soins thermaux :*
Crénobalnéothérapie / Créno-Réadaptation / Créno-Réhabilitation
Prévention – Éducation – Rééducation...

En résumé

- L'enjeu est de pérenniser :
 - le Thermalisme Médical
 - le Thermalisme Social
- Synergie obligatoire entre tous les Acteurs
- Fédérer = La composante Médicale et Scientifique
 - Chaire Nationale Thermalisme et Santé*
 - Assises Nationales du Thermalisme
- Être une force de proposition pour structurer et défendre la Médecine thermale de demain